

CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55.33

Email : ccpq@profor.be

www.enseignement.be

3. CONSTRUCTION

3.1. GROS-ŒUVRE

3.1.8. TECHNICIEN / TECHNICIENNE EN CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS

PROFIL DE QUALIFICATION

Validation par la C.C.P.Q.

Le 05 juillet 2001

LE METIER

FONCTIONS	ACTIVITES	COMPETENCES
1. CONSULTER LE DOSSIER TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF	1.1. Lire les plans.	<ul style="list-style-type: none"> • Interpréter correctement les conventions symboliques des plans d'architecture, des plans et croquis du bureau d'étude. • Interpréter les notes et conventions des légendes.
	1.2. Examiner les cahiers de charge.	<ul style="list-style-type: none"> • Interpréter les prescriptions administratives et techniques. • Comprendre le vocabulaire spécifique.
	1.3. Actualiser la documentation technique.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les moyens de communication moderne (téléphone, fax, Email, Internet, ...).
	1.4. S'informer sur l'évolution et les perspectives des matériaux et des techniques.	<ul style="list-style-type: none"> • Juger, en fonction des travaux, de la pertinence technique, de l'intérêt financier et intégrer les nouveautés.
2. REALISER DES METRES ET DES DEVIS.	2.1. Etablir et/ou vérifier sur base de plans, des métrés.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter le code de mesurage. • Appliquer les calculs de surfaces et volumes. • Travailler avec méthode.
	2.2. Etablir (sous contrôle) les devis des travaux de l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher (toute documentation à l'appui) les différents paramètres intervenant dans les coûts : <ul style="list-style-type: none"> - prospection des coûts des matériaux ; - évaluation du coût en main d'œuvre (temps de réalisation) ; - évaluation du coût en matériel. • Utiliser le matériel informatique pour la gestion.
3. ORGANISER ET INSTALLER UN CHANTIER.	3.1. Lire et analyser le planning.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les activités et relever leurs durées • Déterminer les besoins en main d'œuvre et

		<p>matériels et engins particuliers.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir les commandes de matériaux en fonction du planning. • Coordonner l'intervention des exécutants.
	3.2. Préparer l'installation du chantier, assurer l'installation matérielle in situ	<ul style="list-style-type: none"> • Etudier le site du chantier. • Etablir le plan d'installation en tenant compte des contraintes de chaque poste. • Veiller au respect de la législation en matière de sécurité (RGPT et code de bien être au travail). • Préparer le site dans le respect du plan d'installation (déblaiement, déboisement, ...). • Assurer les divers raccordements (eau, électricité, téléphone, égouts, ...). • Veiller en la mise en application du plan d'installation.
	3.3. Assurer la signalisation.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter la législation en la matière.
	3.4. Vérifier l'implantation.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser seul ou en appui du géomètre les techniques topographiques appropriées.
4. PROCEDER A L'IMPLANTATION ET AU TRACAGE D'OUVRAGE SUR LE TERRAIN.	4.1. Lire des plans en vue de l'implantation : <ul style="list-style-type: none"> ➤ de bâtiment, ➤ de routes, ➤ d'assainissement, ➤ de distribution d'eau, ➤ ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Interpréter la symbolisation propre aux implantations de : <ul style="list-style-type: none"> ➤ bâtiments, ➤ travaux routiers, ➤ travaux d'assainissement, ➤ distribution d'eau, ➤ ...
	4.2. Réaliser des levés de détails (planimétrie).	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les instruments topographiques. • Appliquer les différents procédés de levés.
	4.3. Transcrire les résultats de levés sur plans.	<ul style="list-style-type: none"> • Transcrire les résultats sur plans.

	4.4. Réaliser des nivellements.	<ul style="list-style-type: none"> • Reporter des profils (longueur et travers). • Compléter et/ou établir des états de nivellement.
	4.5. Implanter et piqueter des ouvrages.	<ul style="list-style-type: none"> • Implanter des bâtiments, trottoirs, clôtures, ... • Piqueter des tracés. • Tracer des réseaux de canalisations, de drainage, ...
5. GERER LE CHANTIER.	5.1. Tenir à jour le journal des travaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Collecter, transcrire, dans le document officiel, les observations techniques, les activités, informations, incidents et manquements journaliers.
	5.2. Veiller au respect du planning et l'actualiser.	<ul style="list-style-type: none"> • Dresser un bilan régulier d'avancement des travaux. • Comparer l'avancement des travaux par rapport aux prévisions. • Réajuster, avec les intervenants, le planning.
	5.3. Assurer la réception des matériaux et matériel.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la conformité entre bon de commande et bordereau de livraison. • Réceptionner les matériaux ,en vérifier la qualité et quantité. • Réceptionner le matériel fourni. • Veiller lors du stockage, à la conservation de l'intégrité des matériaux.
	5.4. Quantifier les travaux réalisés.	<ul style="list-style-type: none"> • Metrer les travaux réalisés selon le code de mesurage.
	5.5. Veiller à la qualité des travaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler la mise en œuvre des matériaux en fonction du cahier des charges, des notices techniques et des normes.

	5.6. Participer aux réunions de chantier.	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la communication, l'argumentation • Utiliser le vocabulaire technique adéquat. • Prendre des notes, les structurer et rédiger le compte rendu de la réunion.
6. PARTICIPER AUX ETUDES.	6.1. Utiliser les moyens de représentation.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les moyens de représentation traditionnels. • Utiliser les moyens informatisés et logiciels spécialisés : <ul style="list-style-type: none"> - de calcul, - de représentation, - de traitement du texte, - spécifiques (fabricant d'AI,...).
	6.2. Etablir et/ou modifier des plans, des bordereaux, des croquis d'exécution.	<p>a. <u>Plans de construction</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dessiner des plans d'ensemble. • Dessiner des plans de fondations, d'égouts, les coupes dans les allèges, arrière linteaux, caisses de volets, ... <p>b. <u>Plans de béton armé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dessiner des plans de : coffrage, ferrailage, d'éléments simples en béton armé (semelles, colonnes, poutres, escaliers, ...). <p>c. <u>Plans de construction métallique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dessiner une structure simple ou des plans de détails en construction métallique. <p>c. <u>Plans de voirie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dessiner les plans simples d'une voirie et plan de détail (chambre de visite, avaloir), tels que profils en travers type, plan terrier, profil en long, ... <p><u>Remarque :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour tous travaux, rédiger les bordereaux et</u>

		métrés (cubature des terres, tuyaux, volume des matériaux, ...).
	6.3. Participer aux dimensionnements d'éléments de structure.	<ul style="list-style-type: none"> • Estimer le dimensionnement les éléments simples tels que poutres, colonnes, planchers, escaliers, ...).
	6.4. Appliquer les techniques d'isolation.	<ul style="list-style-type: none"> • Cerner et appliquer les techniques d'isolation thermique, acoustique et de protection contre l'humidité.
	6.5. Collaborer à l'établissement du planning.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les techniques de planification.
	6.6. Assurer la coordination de chantier.	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer, établir la nature et l'importance des moyens à mettre en œuvre en fonction des travaux à réaliser.
7. PARTICIPER A LA SECURITE.	7.1. Veiller à l'application des règles de sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer les règles de sécurité.